



HAL
open science

“Estienne Dolet, amy singulier de Clement Marot”. Dolet éditeur du Valet de Marot contre Sagon (François Juste, 1537)

Guillaume Berthon

► To cite this version:

Guillaume Berthon. “Estienne Dolet, amy singulier de Clement Marot”. Dolet éditeur du Valet de Marot contre Sagon (François Juste, 1537). *Revue française d’histoire du livre*, 2011, 132, pp.5-20. <hal-04616669>

HAL Id: hal-04616669

<https://hal.science/hal-04616669v1>

Submitted on 9 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

« Estienne Dolet, amy singulier de Clement Marot ». **Dolet éditeur du *Valet de Marot contre Sagon* (François Juste, 1537).**

Article publié : Guillaume Berthon, « “Estienne Dolet, amy singulier de Clement Marot”
Dolet éditeur du *Valet de Marot contre Sagon* (François Juste, 1537) », *Revue française d'histoire du livre*, n° 132, 2011, p. 5-20.

Résumé :

L'article décrit une édition jusqu'ici inconnue du *Valet de Marot contre Sagon*, parue à Lyon chez François Juste, avec une épître au lecteur et deux épigrammes latines inédites signées d'initiales. Comme nous le montrons, il est possible d'attribuer très certainement ces trois textes aux plumes de Maurice Scève et d'Etienne Dolet. L'article fournit également la reproduction intégrale de l'édition en fac-similé.

En termes éditoriaux, la célèbre querelle Marot-Sagon, initiée pendant l'exil italien du poète quercinois (1535-1536) par son rival normand, est essentiellement affaire parisienne. Parmi les libraires et imprimeurs s'étant jetés dans la mêlée, on relève en effet le nom de douze hommes exerçant sur les bords de Seine, contre deux Lyonnais seulement, un Rouennais et peut-être un Rennais¹. La participation à la dispute du plus original des imprimeurs lyonnais d'alors, François Juste, n'en est que plus remarquable. Elle a pourtant été ignorée de ceux qui se sont occupés jusqu'ici de passer en revue les bataillons de poètes et d'imprimeurs et de narrer les glorieux combats dont les caractères de plomb ont constitué l'arme privilégiée. François Juste a en effet été l'imprimeur d'une édition du *Valet de Marot contre Sagon*, épître dans laquelle Marot, en parfait ventriloque, abandonne à Frippelippes, un valet d'opérette, le soin de fustiger son rival. Les bibliographies traditionnelles ne signalent que l'édition parisienne de Jean Morin et celle, lyonnaise, de Pierre de Sainte-Lucie² sur les mérites desquelles nous n'entendons pas nous attarder ici : disons pour résumer que Claude A. Mayer³ parie pour l'antériorité de la plaquette de Sainte-Lucie quand il nous semble bien plus probable que celle de Jean Morin soit première⁴. En tout état de cause, le pamphlet

¹ Paris : Jean Morin, Pierre Vidoue, Olivier Mallard, Pierre Gromors, Gilles Corrozet, Jean André, Benoît de Gourmont, Jean Luquet, Vivant Gaultherot, Alain Lotrian, Guillaume de Bossozel, et Louis Blaubloom. Lyon : Pierre de Sainte-Lucie et François Juste. Rouen : Cardin I^{er} Hamillon. Le « fidele imprimeur de Renes » est seulement évoqué par Sagon dans son *Epistre à Marot [...] pour luy monstrer que Frippelipes avoit fait sottte comparaison des quatre raisons dudit Sagon à quatre Oysons*, Paris, [Guillaume de Bossozel] pour Gilles Corrozet et Jean André, 1537, in-8°, Charlottesville, Bibliothèque de l'Université de Virginie (Gordon 1537 .S3), f. d2 r°. Nous n'avons toutefois conservé de l'épître que cette impression parisienne, et non l'opuscule rennais. Pour le détail, nous nous permettons de renvoyer au chapitre correspondant de notre thèse dont nous préparons actuellement la publication : « *L'intention du Poète* ». *Du pupitre à la presse, Clément Marot* auteur, thèse soutenue à l'Université de Paris IV, 2010, p. 394-404.

² *Le Valet de Marot contre Sagon*, Paris, [Louis Blaubloom pour] Jean Morin, 1537, in-8°, Paris, BnF (Rés. Ye 1584) et sous le même titre : Lyon, Pierre de Sainte-Lucie, s.d. [1537], in-8°, Londres, British Library (C.58.cc.9).

³ Claude Albert MAYER, *Bibliographie des éditions de Clément Marot publiées au XVI^e siècle*, Paris, Nizet, 1975, n° 53-54.

⁴ La page de titre du *Valet* parisien présente une gravure montrant un homme ayant lié un singe et s'appêtant à le fustiger. Au-dessus des deux personnages figurent les noms de « Frippelippes » et de « Sagouin ». Dans la plaquette lyonnaise, c'est la marque de l'imprimeur-libraire qui figure à la place de la gravure parisienne ; toutefois, on voit au-dessus, disposés de manière absolument similaire, les noms de « Frippelippes » et de « Sagouin », dont la présence devait être mystérieuse pour tout lecteur ignorant la disposition de l'édition parisienne. Il semble bien que Sainte-Lucie ait voulu reproduire la page de titre de Jean Morin ; mais ne disposant pas d'une gravure similaire, et refusant d'en faire graver une pour l'occasion, il a pris une décision de demi-mesure en reproduisant les légendes de la vignette sans la vignette elle-même. On observe le même

parisien paraît être le plus autorisé, lui qui est imprimé avec le matériel de Louis Blaubloom qui met sous presses tous les *Marot* autorisés depuis la mort de Geoffroy Tory en 1533, et publié chez le libraire chez qui paraissent pendant la querelle toutes les plaquettes de soutien au poète de Cahors – et seulement elles, alors que Sainte-Lucie publie tout aussi bien les libelles qui attaquent le valet de chambre du roi.

Au sein de ce tableau, l'édition procurée par François Juste occupe une place singulière. Le seul exemplaire que nous connaissons est conservé à la bibliothèque de la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich, au sein d'une liasse de plaquettes similaires imprimées vers la fin des années 1530, à Lyon et à Paris⁵. Elle est en tout point similaire à l'édition parisienne : le texte de l'épître de Frippelippes est exactement le même⁶, sans les variantes qui distinguent la plaquette lyonnaise de Sainte-Lucie ; la gravure qui figure au titre est également très proche de celle qui orne l'édition Morin, même si le trait est différent, plus stylisé et élégant chez Morin, plus précis chez Juste – difficile de préciser la chronologie relative à partir de ces seules observations.

Un seul indice fait pencher pour l'antériorité de l'édition Morin, la présence dans sa concurrente lyonnaise de trois textes liminaires encore absents de la plaquette parisienne, et probablement ajoutés après coup⁷. Nous les reproduisons ci-dessous⁸, avant de les commenter :

E. D. Amy singulier de Clement Marot :

Au lecteur.

Contre mon naturel et coustume (qui n'est de me demettre à choses si basses), j'ay voulu, par affection de Vertu et pour soustenir l'honneur de ceulx lesquelz (comme cheffz de Vertu) doibvent estre soustenus, desrober quelque heure de mon labeur principal pour donner tesmoignage au sçavoir des Biendisants et vitupere à l'ignorance des Maldisantz. Lecteur, pour te declairer ma fantaisie et entreprinse, sçaiches que le personnage entre les mains duquel je pense l'honneur de la langue Françoise estre mis est ung mien singulier amy (non tant de frequentation que par congnoissance de sa perfection) : Clement Marot, contre lequel ung Sagon (je ne sçay comme interpreter ce nom, si ne le veulx prendre pour ung sac d'ignorance, car tel se monstre en voulant deprimer l'honneur de celuy duquel il n'est digne estre valet) a fait imprimer quelques soties. Et pour monstre que les biens doctes de nostre temps ont en plus grand estime et reverence la felicité de nature et le sçavoir de Marot que n'a ce trop tost né Sagon, j'ay bien voulu compiler ce qui s'ensuyt, tant en langue Latine qu'en langue vulgaire, le tout fait par gens de bon sçavoir et bon jugement, qui ne veulent permectre que l'honneur⁹ de la langue Françoise (c'est assavoir Marot) soit par ung Sagon (c'est assavoir le deshonneur de ladictte langue) si temerairement et si lourdement deprimé. Tu prendras le tout en bonne part, et laissant

phénomène dans sa réimpression de la *Responce à Marot, dict Frippelippes, et à son Maistre Clement*. Nous commentons les variantes des deux plaquettes dans notre thèse, *op. cit.*, p. 399-400.

⁵ *Le Valet de Marot contre Sagon*, Lyon, François Juste, 1537, in-8°, 8 f. non chiffrés (A-B⁴; caractères romains), Munich, Bibliothek der Ludwig-Maximilians-Universität (W 8° P.gall. 408#4). Seule une récente bibliographie a mentionné l'édition (*French Vernacular Books : Books published in the French Language before 1601. Livres vernaculaires français : Livres imprimés en français avant 1601* (Andrew PETTEGREE, Malcolm WALSBY et Alexander WILKINSON (éd.), Leyde, Brill, 2007, 2 vol.).

⁶ On note seulement la présence d'une coquille différente dans chaque édition. Le *Valet* publié par Morin porte en effet « nzardes » dans la manchette du f. B² r°, quand Juste donne correctement « nazardes » ; à l'inverse, l'édition lyonnaise donne pour le v. 130 « Ou la sotie vehemente » au lieu de « O la sotie vehemente » à Paris. Si la première coquille, bénigne, était facile à restituer, la seconde, moins immédiatement visible, pourrait indiquer l'antériorité du livre de Morin.

⁷ L'argument n'est toutefois pas suffisant, puisque l'édition Morin contient également à la fin un huitain absent de l'édition Juste.

⁸ L'édition étant intégralement reproduite à la fin de l'article, nous effectuons ici les modifications orthographiques d'usage (accents, abréviations, cédille) et modernisons la ponctuation.

⁹ Le mot est répété deux fois dans l'édition originale : nous corrigeons.

toute affection privée, favoriseras à Vertu comme nous, repugnant à envie, indigne de tout bon cerveau.

ADIEU LECTEUR.

S. D. Maroti amicus in
Saguntum.

Dum tu Marotum scripto inepto et ridiculo
Lacessis ac stulte appetis : quidnam facis
Sagunte ? te praebes stolidum atque ridiculum¹⁰.

M. S. Ad Maronem Gallicum

Tune Sagon merito credes hunc nomine dici,
Cui ad conuicia est lingua sagata cito¹¹ ?

La résolution des initiales n'est pas de ces mystères insondables. Quel autre homme qu'Étienne Dolet peut se cacher derrière ce « E. D. » dont la plume est tout occupée d'honneur, de vertu et de médisance ? Si l'on doute encore, regardons les trois vers latins qui suivent, signés « S. D. », c'est-à-dire Stephanus Doletus : on les retrouve presque à l'identique (une légère variante seulement) parmi les *Carmina* que l'humaniste publie l'année suivante¹². Reste « M. S. » pour lesquelles les preuves manquent davantage, mais que l'on est fortement tenté d'identifier à Maurice Scève, excellent latiniste qui s'était illustré l'année précédente dans le *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*, publié par François Juste, et compilé par Étienne Dolet lui-même¹³. Pour Scève, l'année 1536 sonne « l'heure de Dolet », comme l'a nommée V.-L. Saulnier¹⁴ : l'humaniste joue alors un rôle décisif pour le poète Lyonnais. V.-L. Saulnier s'étonnait par ailleurs que Maurice se soit tu lors de la querelle avec Sagon¹⁵, alors même que Marot, qui le connaissait encore à peine, l'appelait déjà à la rescousse¹⁶. La plaquette publiée par Juste prouverait précisément le contraire, même si l'on ne peut évidemment pas dire que le distique latin de Scève constitue l'apologie la plus éloquente qu'ait reçue le poète de *L'Adolescence clementine*, bien qu'elle reprenne en titre l'assimilation élogieuse de Clément au Maro (Virgile) français.

Mais le plus intéressant consiste dans le rôle joué par Dolet. On savait déjà l'humaniste friand de discours liminaires, mais on ne connaissait de sa plume aucun écrit en français avant

¹⁰ « S. D., ami de Marot, contre Sagon. Tandis qu'en ton écrit inepte et ridicule, stupidement, tu harcèles et attaques Marot, que fais-tu donc, Sagon ? Tu te montres grossier et ridicule. »

¹¹ Catherine LANGLOIS-PÉZERET nous a généreusement suggéré la traduction suivante : « Ne crois-tu pas que Sagon porte bien son nom, lui dont la langue revêt en hâte son sayon pour invectiver ? »

¹² *Carminum libri quatuor*, Lyon, Étienne Dolet, 1538, in-4°, p. 30 (d'après le microfilm de l'édition réalisé par Omnisys, Cambridge (Mass.), 1990). Voir l'édition et la traduction proposées par Catherine LANGLOIS-PÉZERET, que nous avons utilisées : *Carmina, 1538*, Genève, Droz, 2009, p. 306-307.

¹³ Voir l'article de V.-L. SAULNIER (« La mort du dauphin François et son tombeau poétique (1536) », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. VI, 1945, p. 50-97) et celui de Michèle CLÉMENT (« Un geste poétique et éditorial en 1536 : le *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin* », in *RHR*, t. LXII, juin 2006, « Le recueil à la Renaissance », p. 31-43).

¹⁴ V.-L. SAULNIER, *Maurice Scève, ca. 1500-1560*, Paris, Klincksieck, 1948-1949, 2 vol., notamment t. I, p. 119-121.

¹⁵ *Ibid.*, p. 106.

¹⁶ « Je ne voy point qu'ung saint Gelais, / Ung Heroët, ung Rabelais, / Ung Brodeau, ung Seve, ung Chappuy, / Voysent escripvant contre luy », remarquait Frippelippes à propos de son maître Marot (*Le Valet de Marot contre Sagon*, in *Œuvres poétiques complètes*, Gérard DEFAUX (éd.), Paris, Bordas, « Classiques Garnier », t. II, 1993, p. 140, v. 5-8).

la date de 1538¹⁷. Notre épître de 1537 constituerait donc le tout premier texte français connu de l'auteur des *Commentarii linguae latinae*. Or que nous dit cette épître ? D'abord que Dolet est un « singulier Amy¹⁸ » de Marot, « non tant de frequentation, que par congnoissance de sa perfection ». La parenthèse confirme ce que l'on pensait déjà de la rencontre de l'humaniste et du poète, en particulier son caractère tardif. On se souvient que Marot figure parmi ceux qui participent au banquet organisé en février 1537 en l'honneur de la libération de Dolet, emprisonné fin 1536 pour le meurtre du peintre Compaing. La préface que nous venons de donner à lire confirme qu'en 1537, Dolet ne peut pas encore se prévaloir d'une fréquentation de longue date du valet de chambre du roi. Le moment de leur collaboration, pour l'édition des *Œuvres* de l'été 1538, n'est pas encore venu. L'épître révèle ensuite combien l'illustration de la langue française intéresse alors déjà Dolet, prêt à prendre la plume pour soutenir la dignité bafouée de celui qu'il nomme « l'honneur de la langue Françoyse », et qu'un poème des *Carmina* peint en véritable *alter ego*¹⁹. Elle illustre enfin le rôle moteur que joue alors Dolet dans l'atelier de François Juste comme dans celui de Sébastien Gryphe. Relevons la formule par laquelle il décrit son action : « j'ay bien voulu compiler ce qui s'ensuyt, tant en langue Latine qu'en langue vulgaire, le tout fait par gens de bon sçavoir et bon jugement ». Elle rappelle celle que l'on trouve au seuil du tombeau du dauphin François : « *Poetarum nostratium huius aetatis doctissimorum carmina tibi, ut uides, collegi, Lector*²⁰. » Compiler, colligere, telle est bien la nature du labeur de Dolet dont profite François Juste, libraire dont la production originale, concentrée pour l'essentiel dans les années 1530, illustre pleinement l'esprit d'initiative. Toujours à l'affût de la nouveauté littéraire, l'humaniste orléanais, aidé par son carnet d'adresses bien fourni qui comprend l'élite des poètes lyonnais, aide donc le libraire à alimenter ses presses, et ce depuis un an au moins.

Pour Juste, la période 1536-1537 constitue précisément un tournant important dans sa production, puisque l'imprimeur inaugure alors une nouvelle présentation typographique pour ses ouvrages, abandonnant (provisoirement) la bâtarde traditionnelle à Lyon pour se tourner vers les caractères romains, plus appropriés à leur circulation à la cour. L'édition du *Valet de Marot contre Sagon* participe de cette évolution. Elle côtoie de ce point de vue ce qu'il convient de nommer une véritable collection *Marot* : Juste réimprime en effet en cette même année 1537 toutes les œuvres du poète déjà parues (*L'Adolescence clementine*, *La Suite de l'Adolescence clementine* et *Le Premier livre de la Metamorphose*), auxquelles il joint le *Villon*, *Le Recueil* et les *Voyages* de Jean Marot, dont ce sont les premières rééditions absolues (sauf pour le *Recueil*, qui avait déjà bénéficié d'une unique réédition chez la veuve Roffet vers 1536), et même une édition des épîtres de *Lamant verd* de Jean Lemaire de Belges prétendument « Reveues et remises en leur entier par Clement Marot²¹ ». L'édition du *Valet de Marot* prend donc naturellement place à la suite des anciens *opus*, dont elle constitue le couronnement – on se situe dans l'actualité littéraire la plus piquante – sinon tout à fait le

¹⁷ Voir l'édition procurée par Claude LONGEON des *Préfaces françaises*, Genève, Droz, 1979 : le premier texte recensé par l'éditeur (p. 47-51) est celui que l'on trouve au seuil du *Courtisan* imprimé au début de l'année 1538 par François Juste.

¹⁸ Notons que Dolet emploie la même expression en tête de son épître au médecin Claude Millet : « Ne pense pas, amy singulier, ... » (*La chirurgie de Paulus Aegineta*, Lyon, Étienne Dolet, 1539, in-8°, d'après l'édition des *Préfaces françaises*, éd. cit., p. 83).

¹⁹ *Carminum libri quatuor*, éd. cit., p. 32-33 ; éd. mod. cit., p. 312-313.

²⁰ *Recueil de vers latins et vulgaires [...] sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*, Lyon, François Juste, [1536], in-8°, Paris, BnF (Rés. Ye 2966), f. A1 v°.

²¹ L'ensemble des trois recueils marotiques traditionnels et des deux *Jean Marot* est décrit au catalogue Lignerolles n° 896. Un exemplaire du *Villon* se trouve par exemple à Munich, Bayerische Staatsbibliothek (P.o.gall. 2209), tout comme le *Lemaire* (Res/P.o.gall. 1381). Nous revenons sur la question de l'authenticité du *Lemaire* dans notre thèse, *op. cit.*, p. 387-388.

fleuron. À cette date, aucun autre libraire n'est en mesure de proposer un ensemble aussi complet.

Rien n'indique pourtant formellement que l'édition procurée par Dolet et Juste du *Valet* réponde au souhait exprimé de Marot : l'épître au lecteur suggère que l'initiative est celle de Dolet et de lui seul. Pour autant, l'édition lyonnaise du pamphlet parisien, portée sur les épaules prestigieuses de Dolet et Scève, au renom en plein essor, ne pouvait que servir les desseins du poète tout juste rentré d'exil. L'ancienne capitale des Gaules avait assisté en décembre 1536 à l'humiliante cérémonie d'abjuration imposée au poète repentant sous l'autorité du cardinal de Tournon : quelques mois plus tard, avec son *Valet de Marot contre Sagon*, l'auteur se rachetait des accusations d'hérésie proférées par son rival en dédaignant l'apologie en bonne et due forme, désormais inutile, pour mettre les rieurs de son côté.

Guillaume BERTHON.